



Don d'argent puis on me le réclame

Par **lolo1663**, le **16/07/2009** à **10:45**

Bonjour,

une ex amie m'a donné en 2005 une certaine somme d'argent. Il n'y a aucun papier de signé. Aujourd'hui elle décide de ne plus me parler et me demande de lui rembourser cette somme d'argent. Elle ne m'a rien demandé jusqu'à ce jour. Pour moi c'est un don aucune reconnaissance de dette n'a été signé et aucun autre papier d'ailleurs. Elle a juste une souche de carnet de chèque et moi bien évidemment le virement sur mon compte bancaire. Je refuse de lui rembourser car elle abuse. Elle a décidé d'entamer une procédure judiciaire.

Ma question : Quest-ce que je risque et que dois-je faire pour me défendre ?

Merci de votre réponse.